



Conseil économique et social

Distr. générale
25 avril 2025
Français
Original : anglais

Session de 2025

25 juillet 2024-30 juillet 2025

Point 13 e) de l'ordre du jour

**Questions de coordination, questions
relatives au programme et autres questions :
programme à long terme d'aide à Haïti**

Rapport du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution [2024/20](#) du Conseil économique et social, dans laquelle celui-ci a prié le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti de lui présenter un rapport sur ses travaux, accompagné de recommandations, pour examen à sa session de 2025. Il porte sur les activités menées par le Groupe entre avril 2024 et mars 2025, à savoir notamment les réunions tenues avec des représentantes et représentants des autorités nationales, de la société civile, du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, de l'équipe de pays des Nations Unies, des organisations régionales et des institutions financières internationales.

Le Groupe note avec inquiétude que les possibilités d'obtenir des résultats avant que la crise multiforme en Haïti ne s'aggrave s'amenuisent de plus en plus, et il lance un appel en faveur de l'adoption d'une approche globale pour relever les défis complexes auxquels le pays est confronté. À cet égard, il souligne l'importance de la coordination et de la cohérence entre les partenaires ainsi que de la participation véritable des Haïtiens à tous les efforts visant à promouvoir la sécurité, la stabilité et la prospérité en Haïti.



I. Introduction

1. Le Conseil économique et social a créé le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti en 1999 par sa résolution [1999/4](#), puis l'a réactivé en 2004 (décision 2004/322). Le Groupe est composé des Représentantes et Représentants permanents de l'Allemagne, de l'Argentine, des Bahamas, de la Barbade, du Belize, du Bénin, du Brésil, du Canada, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, d'El Salvador, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de la France, du Guatemala, d'Haïti, de l'Italie, de la Jamaïque, du Kenya, du Mexique, du Pérou, de la République dominicaine, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, du Suriname, de la Trinité-et-Tobago et de l'Uruguay auprès de l'Organisation des Nations Unies. Cinq nouveaux membres ont rejoint le Groupe – les Représentantes permanentes de l'Allemagne et du Guatemala auprès de l'Organisation des Nations Unies le 23 juillet 2024 (décision 2024/222 A et B du Conseil) et la Représentante permanente du Costa Rica et les Représentants permanents de l'Italie et du Suriname auprès de l'Organisation des Nations Unies le 16 décembre 2024 (décision 2025/210 du Conseil). Depuis novembre 2004, le Groupe est présidé par le Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies.

2. Dans sa résolution [2024/20](#), le Conseil a décidé de proroger le mandat du Groupe jusqu'à la conclusion de sa session de 2025, afin de pouvoir suivre la situation de près et de collaborer avec les autorités haïtiennes sur la stratégie de développement à long terme d'Haïti en vue de favoriser le relèvement socioéconomique, la reconstruction et la stabilité institutionnelle du pays, en accordant une attention particulière à la nécessité d'assurer un appui international cohérent et durable à Haïti, dans le respect des priorités nationales de développement à long terme d'Haïti, tout en évitant les chevauchements et les doubles emplois avec les mécanismes existants. Il a prié le Groupe de lui présenter un rapport sur ses travaux pour examen à sa session de 2025.

3. Le présent rapport, qui porte sur la période allant d'avril 2024 à mars 2025, contient les principales conclusions et recommandations que le Groupe a formulées à l'issue de ses réunions, aussi bien hybrides qu'en personne, avec les autorités haïtiennes et diverses parties prenantes, notamment des représentants du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), de l'équipe de pays des Nations Unies en Haïti, du Fonds monétaire international (FMI), du Groupe de la Banque mondiale, de la Banque interaméricaine de développement (BID), de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) et de l'Organisation des États américains (OEA). Compte tenu des conditions de sécurité en Haïti durant la période considérée, le Groupe n'a pas effectué de visite dans le pays ; son Président a toutefois pu se rendre à Port-au-Prince du 26 au 28 août 2024. On trouvera dans l'annexe au présent rapport une liste des activités entreprises par le Groupe et ses interlocuteurs au cours de la période considérée.

II. Contexte actuel en Haïti

A. Situation politique et conditions de sécurité

4. Haïti continue de subir une crise complexe aux facettes multiples qui présente des enjeux en matière de sécurité, de droits humains et de développement ainsi que sur le plan humanitaire. L'expansion des gangs armés dans le pays a entraîné une grave crise en matière de sécurité et un niveau élevé de violence, notamment des violences sexuelles, des violations des droits humains, des meurtres, des enlèvements et des déplacements forcés. Selon le BINUH, plus de 5 626 personnes ont été tuées

en 2024, 2 213 ont été blessées et 1 494 ont été enlevées, alors que le niveau de violence reste élevé¹.

5. Selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Groupe d'experts sur Haïti, le trafic d'armes et l'achat d'armes de gros calibre par les gangs se poursuivent malgré le renforcement de l'embargo sur les armes. En conséquence, les niveaux de violence armée augmentent et les conditions de sécurité dans lesquelles opèrent la Police nationale d'Haïti et la Mission multinationale d'appui à la sécurité sont de plus en plus éprouvantes (voir [S/2024/704](#)).

6. Sur le plan politique, le Conseil présidentiel de transition et le Gouvernement de transition s'emploient ensemble à lutter contre l'insécurité croissante et à faire avancer le processus politique nécessaire à l'organisation d'élections. En décembre 2024, le Conseil présidentiel de transition a achevé la composition du Conseil électoral provisoire. Le Groupe a été informé des trois principales priorités du Gouvernement de transition, à savoir la sécurité, la réforme constitutionnelle et la réforme institutionnelle, ainsi que des élections qui seraient tenues conformément au décret gouvernemental du 12 avril 2023.

7. Le Groupe encourage les autorités haïtiennes à poursuivre leurs efforts et souligne qu'il faut élargir la participation des femmes, des jeunes et d'autres groupes marginalisés aux processus de prise de décision afin de renforcer encore le caractère inclusif du dispositif de gouvernance. Il apprécie l'engagement continu de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) en faveur de la transition politique en Haïti.

8. Lorsque le Groupe s'est rendu à Washington en février 2025, un représentant de l'OEA l'a informé des efforts déployés par celle-ci pour aider Haïti à renforcer la sécurité, la gouvernance et la stabilité institutionnelle, et lui a présenté un état actualisé du paysage électoral et des consultations menées par le Ministre haïtien délégué aux questions électorales et constitutionnelles. Les autorités haïtiennes prévoient d'organiser un référendum sur la réforme constitutionnelle en mai 2025 et des élections en novembre 2025. Le Conseil électoral provisoire, avec le soutien de ses partenaires internationaux, envisage de multiples scénarios qui permettraient de sensibiliser et d'éduquer la population, en particulier les jeunes, au sujet de la réforme constitutionnelle et du processus électoral. Le Groupe souligne l'importance de l'unité politique et encourage les parties prenantes haïtiennes à mettre en œuvre les dispositifs de gouvernance transitoire, à ouvrir la voie à des élections crédibles, libres, équitables et transparentes et à s'attaquer au problème de la corruption.

9. Le Groupe salue les efforts du BINUH, qui continue d'user de ses bons offices pour soutenir les autorités de l'État et les dirigeants politiques et de la société civile dans leurs efforts pour faire avancer les processus politiques et électoraux. Le BINUH s'emploie actuellement avec l'OEA, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) à soutenir les efforts déployés par le pays pour mener le processus électoral.

10. Au cours de la période considérée, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Mission multinationale d'appui à la sécurité pour une année supplémentaire, jusqu'au 2 octobre 2025, par sa résolution [2751 \(2024\)](#). La Mission multinationale d'appui à la sécurité, dont le personnel est originaire du Kenya, de la Jamaïque, du Belize, des Bahamas, du Guatemala et d'El Salvador, a pour objectif d'aider la Police nationale d'Haïti à rétablir la stabilité et à créer les conditions de sécurité nécessaires à la tenue d'élections libres et régulières. En réponse à la demande formulée par le

¹ Voir https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/human_rights_quarterly_report_-_october-december_2024_-_en.pdf.

Conseil de sécurité dans une lettre datée du 29 novembre 2024 (S/2024/868), le Secrétaire général a fait part de ses recommandations stratégiques, assorties d'un éventail complet d'options concernant le rôle que l'Organisation des Nations Unies pourrait jouer, compte tenu des enseignements tirés de missions précédentes des Nations Unies, de l'évolution de la situation politique en Haïti et de l'actuelle Mission multinationale d'appui à la sécurité, dans une lettre datée du 24 février 2025 adressée au Conseil de sécurité (S/2025/122).

11. Lors de sa réunion de février 2025 avec les responsables de la Mission multinationale d'appui à la sécurité et de son Bureau d'appui, le Groupe a été informé des mesures prises par l'une et l'autre pour soutenir la Police nationale d'Haïti s'agissant de sécuriser les zones critiques, y compris les routes principales de Port-au-Prince et l'aéroport, et de mener des activités de formation et de renforcement des capacités. Tout en se félicitant de ces efforts et du passage de la Mission de la phase de déploiement à la phase opérationnelle au début de 2025, le Groupe reste préoccupé par les enjeux auxquels la Mission est confrontée, notamment le manque d'équipements et de ressources, la rigidité des contrats et le manque de capacités pour accueillir plus de 1 000 personnes. Le Groupe réitère son appel à un soutien urgent pour fournir l'assistance financière, logistique et coordonnée nécessaire au déploiement complet de la Mission en Haïti.

12. Le 23 septembre 2024, le Président du Groupe a convoqué celui-ci à une réunion de haut niveau au cours de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale afin d'examiner les enjeux politiques et en matière de sécurité ainsi que les besoins humanitaires et dans le domaine du développement en Haïti. La communauté internationale a été exhortée à fournir un soutien coordonné immédiat pour améliorer la sécurité, renforcer les institutions du pays et promouvoir le développement durable en proposant des solutions qui s'inscrivent dans le cadre d'un processus dirigé et contrôlé par les Haïtiens. Toutes les parties prenantes participant à la réunion ont souligné la nécessité urgente de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité dans le pays et d'instaurer une sécurité durable pour la population haïtienne.

B. Aggravation de la crise humanitaire

13. La crise humanitaire en Haïti continue de s'aggraver. Le Groupe est très préoccupé par le fait que seulement 44 % des 673,8 millions de dollars nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires et en matière de protection urgents de la population ont été financés en 2024, ce qui n'a permis d'aider que 1,9 million de personnes sur les 3,6 millions qui devaient bénéficier de l'appel². En février 2025, le plan intitulé « Haïti : Besoins humanitaires et plan de réponse 2025 » a été lancé afin de répondre aux besoins urgents résultant des chocs récents, y compris la violence armée, les déplacements forcés, les épidémies et les conséquences des catastrophes naturelles. En 2025, les principaux besoins humanitaires de la population haïtienne sont liés à la sécurité alimentaire (5,5 millions de personnes, à la santé (4,2 millions de personnes), à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (3,8 millions de personnes), aux abris et aux produits non alimentaires (3,6 millions de personnes), et à la protection générale (2,2 millions de personnes). Au 21 mars 2025, seulement 5,1 % de ses besoins de financement du pays, qui s'élèvent à 908, 2 millions de dollars, avaient été satisfaits³.

² Voir <https://humanitarianaction.info/plan/1178/population>.

³ Nations Unies, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Besoins humanitaires et plan de réponse Haïti », 9 février 2025 ; Nations Unies, base de données du Service de surveillance financière, disponible à l'adresse suivante : <https://fts.unocha.org/plans/1257/summary>.

14. L'insécurité alimentaire reste une préoccupation majeure : en février 2025, 5,5 millions de personnes étant confrontées à des niveaux aigus d'insécurité alimentaire, et quelque 289 000 enfants souffraient de malnutrition aiguë⁴. Selon les derniers chiffres du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire⁵, durant la période allant d'août 2024 à février 2025, Haïti a connu une crise humanitaire durant laquelle près de la moitié de la population (48 %) a été exposée à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 ou plus), dont 2 millions de personnes en situation d'urgence (phase 4). Le Groupe a continué de préconiser la fourniture d'un appui accru qui permette de promouvoir la sécurité alimentaire en Haïti, notamment en amplifiant la portée des travaux de son groupe de travail informel chargé d'aider Haïti à répondre aux besoins des populations touchées par la crise et à mettre en place un système alimentaire plus productif et plus résilient (voir ci-dessous la sous-section consacrée à la sécurité alimentaire pour plus de détails).

15. En janvier 2025, la violence a déplacé plus d'un million de personnes en Haïti, nombre d'entre elles ayant vécu de multiples déplacements et les enfants représentant plus de la moitié de la population déplacée⁶. Au début du mois de mars 2025, une recrudescence de la violence a entraîné le déplacement de 60 000 personnes supplémentaires. Plus de la moitié des personnes déplacées à l'intérieur du pays sont des femmes et des filles. Lors de sa visite à Port-au-Prince, le Président du Groupe a pu constater la gravité de la situation humanitaire lorsqu'il s'est rendu dans une école située dans un quartier très touché par la violence des gangs. L'ONU, l'Organisation internationale pour les migrations et les partenaires humanitaires fournissent une assistance intégrée aux personnes déplacées, notamment de l'eau, de la nourriture, des abris, des installations sanitaires, des services de santé, une aide pécuniaire et des programmes pour les enfants. Les femmes vivant dans les sites de personnes déplacées sont particulièrement vulnérables à la violence sexuelle et fondée sur le genre. Les organisations haïtiennes dirigées par des femmes sont en première ligne de l'action menée face à cette crise de déplacement, venant en aide aux personnes déplacées, aidant les personnes rescapées, élargissant l'accès aux services de santé sexuelle et procréative, et fournissant des services de santé mentale et des services psychosociaux. Des efforts de stabilisation de la communauté, notamment des projets concernant l'éclairage public, le nettoyage des canaux, l'eau et l'assainissement, et la réhabilitation des écoles, étaient également en cours. Toutefois, un soutien accru est nécessaire.

16. Le Groupe a été informé des derniers faits nouveaux concernant l'expulsion d'Haïtiens et le manque de capacités et de ressources du pays pour recevoir et héberger des milliers d'autres personnes expulsées.

17. L'accès à l'aide humanitaire reste un enjeu majeur à Port-au-Prince en raison du contrôle exercé par les gangs et des postes de contrôle qu'ils tiennent. Le Groupe note avec inquiétude le déficit de financement du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies en Haïti, qui met en péril l'acheminement de l'aide et du personnel. Il demande instamment à la communauté internationale de fournir immédiatement les fonds nécessaires pour soutenir les efforts liés à l'intervention humanitaire et faire ainsi en sorte que les Haïtiens les plus vulnérables reçoivent l'assistance dont ils ont besoin. Il souligne l'importance de l'accroissement du financement flexible des opérations humanitaires, en particulier de celles qui sont axées sur l'acheminement de denrées alimentaires, l'éducation et l'accès aux soins de santé. Il faut donner la

⁴ Voir <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-humanitarian-needs-and-response-plan-executive-summary-february-2025-enht>.

⁵ Voir www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/details-map/en/c/1157971/?iso3=HTI.

⁶ Voir www.iom.int/news/violence-triggers-record-displacements-port-au-prince-over-60000-people-month.

priorité à la sécurité et à la stabilisation pour réaliser des progrès sur le front humanitaire et fournir une aide efficace.

Protection et besoins humanitaires des enfants et des jeunes haïtiens

18. La crise en Haïti a eu un impact disproportionné sur les enfants et les jeunes, les gangs armés se livrant régulièrement à de graves violations des droits des enfants et des jeunes, notamment à des meurtres, des recrutements et des actes de violence sexuelle. Ces atteintes se poursuivent en toute impunité. Selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), plus de 1,3 million d'enfants sont touchés par les actes de violence perpétrés par les groupes armés en Haïti. Les enfants sont activement recrutés et utilisés par ces groupes, dont certains comptent jusqu'à 50 % d'enfants parmi leurs membres. Ils sont enlevés, séduits par des promesses d'argent ou de protection, ou menacés de conséquences pour leur famille. En 2025, la violence sexuelle sur la personne d'enfants a connu une augmentation stupéfiante de 1 000 %.

19. Les enfants haïtiens continuent à pâtir du manque de services de base tels que l'approvisionnement en eau, l'assainissement et les soins de santé. Le système éducatif a été gravement touché, et les fermetures et le fonctionnement irrégulier des écoles compromettent à leur tour la capacité d'apprentissage des enfants. En octobre 2024, l'insécurité constante avait mené à des perturbations dans l'enseignement pour environ 1,4 million d'élèves et enseignants. En outre, les contraintes financières empêchent de nombreux enfants de s'inscrire à l'école, et les parents doivent payer en moyenne 140 dollars par an pour les écoles primaires privées, qui représentent 80 % du système d'enseignement primaire.

20. S'appuyant sur les travaux du Groupe, le Président du Conseil économique et social a convoqué le 2 décembre 2024 une réunion spéciale sur le thème « Les enfants d'Haïti ne peuvent pas attendre – À l'appui de la stabilité, de la résilience et de la prospérité en Haïti » afin de souligner l'urgence de la situation en Haïti et de mobiliser une action immédiate pour répondre aux besoins critiques des Haïtiens en matière de protection et d'aide humanitaire, en particulier des enfants et des jeunes. À l'occasion de cette réunion spéciale, le Président a publié un appel à l'action⁷ pour mobiliser les efforts en faveur de la stabilité, de la résilience et de la prospérité en Haïti, dans lequel il a exhorté la communauté internationale à renforcer son soutien aux enfants et aux jeunes d'Haïti, en faisant fond sur les progrès accomplis dans les domaines de la politique et de la sécurité. Il a fait valoir en particulier la nécessité de fournir aux enfants et aux jeunes une éducation, y compris des repas scolaires, et des soins de santé, de les protéger contre la violence et les menaces de recrutement par des gangs, et de créer des débouchés économiques pour les jeunes haïtiens.

21. Il est crucial que les partenaires qui soutiennent la protection de l'enfance en Haïti harmonisent et alignent leurs efforts sur la Stratégie nationale pour la protection de l'enfance, qui est un plan quinquennal multisectoriel. Le Groupe demande à la Police nationale d'Haïti et à la Mission multinationale d'appui à la sécurité de donner la priorité à la sécurité et à la protection de tous les enfants, y compris ceux qui ont été recrutés par des groupes armés. En outre, il est nécessaire de mettre en place des protocoles de réintégration en toute sécurité pour les enfants associés à des gangs armés, d'offrir à ces enfants un toit et d'étendre les mécanismes de protection de l'enfance afin de faciliter le relèvement et d'offrir des débouchés productifs. À cet égard, le Groupe salue les efforts déployés par l'UNICEF pour réintégrer les enfants associés à des groupes armés, notamment en leur offrant une éducation et un soutien psychosocial. En collaboration avec le Ministère des affaires humanitaires, l'UNICEF organise des ateliers sur la prévention du recrutement des enfants dans les gangs

⁷ Voir https://ecosoc.un.org/sites/default/files/2024-12/French-ECOSOC_Appel_a%CC%80_l%27action_Haiti.pdf.

armés, en vue d'élaborer un plan complet de démobilisation et de réintégration des enfants.

22. Le Groupe lance un appel en faveur d'un soutien international urgent en vue de rouvrir les écoles, d'offrir des espaces d'apprentissage sûrs et d'investir dans l'éducation en tant qu'élément clé de la reprise et de la stabilisation. Des programmes tels que les transferts en espèces, la remise en état des écoles et le soutien nutritionnel d'urgence ont démontré les effets positifs des interventions ciblées. Il est crucial d'empêcher le recrutement d'enfants dans les gangs en proposant des solutions de remplacement pour leur éducation ainsi que des services sociaux. Les initiatives locales des acteurs de la société civile se sont concentrées sur les clubs socio-éducatifs, le soutien et la formation au leadership à l'intention des enfants et des femmes. Le Groupe fait valoir qu'il importe d'associer les jeunes à la prise de décision et de mettre au point des programmes d'éducation, y compris des formations techniques et professionnelles, afin de doter ces enfants des compétences nécessaires et de renforcer leur résilience. L'accès des enfants à l'éducation est déterminant pour le développement de la paix et de la stabilité à long terme en Haïti.

C. Développement durable

1. Perspectives économiques

23. Selon la Banque mondiale, l'économie d'Haïti s'est contractée pendant cinq années consécutives : de 1,7 % en 2019, 3,3 % en 2020, 1,8 % en 2021, 1,7 % en 2022 et 1,9 % en 2023⁸. Elle devrait se contracter de 4,2 % en 2024. La Banque mondiale estime par ailleurs que la proportion de personnes subsistant avec moins de 2,15 dollars par jour (c'est-à-dire au-dessous du seuil international de pauvreté) a atteint 36,4 % en 2024, les zones rurales étant considérablement plus pauvres que les zones urbaines.

24. Le Groupe a pris note des observations du FMI concernant le cadre macroéconomique, qui est resté stable grâce à la détermination des autorités haïtiennes. Le financement monétaire du budget est tombé à zéro au cours des programmes de référence consécutifs et le taux de change est resté stable, tandis que les réserves internationales nettes ont dépassé 1 milliard de dollars des États-Unis. Selon le FMI, la croissance négative tient aux perturbations de la production, des exportations et des flux de biens et de services sur les marchés locaux. Les pressions inflationnistes ont également augmenté, en raison des chocs sur l'offre provoqués par la crise sécuritaire.

25. Les interlocuteurs ont pris note des perspectives économiques incertaines pour Haïti. Les recettes fiscales peinent à se redresser, et ne se sont que récemment améliorées, et les échanges commerciaux ont diminué au cours des dernières années, bien qu'un modeste rebond se soit dernièrement produit. Si la croissance des recettes a augmenté en décembre 2024, elle est restée négative en termes réels lorsqu'elle est corrigée de l'inflation. Il est préoccupant que les recettes fiscales restent faibles par rapport à celles d'autres pays à faible revenu, et que les dépenses publiques aient diminué en proportion de la production. Selon une analyse conjointe réalisée par la Banque mondiale et le FMI, malgré une faible dette publique, le pays est exposé à un risque élevé de surendettement externe et global, en raison de ses besoins importants en matière de développement et d'un déficit d'investissement considérable.

⁸ Banque mondiale, « Croissance du PIB (% annuel) – Haïti », base de données de la Banque mondiale. Disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?end=2023&locations=HT&start=2014&view=chart>.

26. Le Groupe salue l'engagement des autorités haïtiennes à atteindre les objectifs et les critères de référence du programme de référence⁹. Il s'agit notamment d'objectifs quantitatifs fixés pour Haïti et destinés à encourager les avancées vers des objectifs de référence (liés aux niveaux de réserves, de recettes, de dépenses sociales et de mesures de gouvernance) en tant que condition d'accès au financement.

27. Les interlocuteurs ont souligné la nécessité d'accroître les flux d'aide et les investissements directs étrangers pour stimuler la croissance économique. Ils ont également fait valoir l'importance de la réduction de la dépendance du pays à l'égard des envois de fonds et du renforcement de la capacité des douanes de collecter des recettes. Le maintien d'un cadre macroéconomique solide reste essentiel pour favoriser un environnement propice à l'investissement. Des inquiétudes ont été exprimées quant aux répercussions de l'insécurité et de la suspension des activités liées aux croisières sur le secteur du tourisme, et quant aux conséquences de l'affaiblissement des institutions publiques résultant de la perte de talents et de l'instabilité.

28. Le Groupe salue la résilience de plusieurs institutions haïtiennes. Ainsi, l'organisme chargé de la gestion des risques de catastrophes a mené des activités concrètes, construisant des abris et mettant en place des dispositifs d'alerte rapide. D'autres institutions relevant du domaine des transports, de la protection sociale et de la santé ont également été efficaces, tandis que le secteur de l'énergie, y compris les services publics locaux, a été confronté à des difficultés. Le Groupe a également été informé du soutien apporté par la Banque mondiale, en collaboration avec la BID et la Banque de développement des Caraïbes, à des micro-réseaux qui approvisionnent en énergie des hôpitaux et des écoles.

2. Sécurité alimentaire

29. Malgré son potentiel agricole considérable, Haïti doit faire face à un niveau d'insécurité alimentaire parmi les plus élevés au monde. Le groupe de travail chargé d'aider Haïti à répondre aux besoins des populations touchées par la crise et à mettre en place un système alimentaire plus productif et plus résilient, présidé par la Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les-Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies, étudie les moyens de mobiliser des donateurs non traditionnels pour appuyer les efforts en matière de sécurité alimentaire déployés en Haïti. Il s'est intéressé pour cela aux liens entre la sécurité alimentaire et l'action climatique et a exploré les initiatives du système des Nations Unies qui sont axées sur les liens entre l'action climatique, la sécurité alimentaire et la consolidation de la paix en Haïti. Une analyse a été élaborée en vue de donner une vue d'ensemble des initiatives existantes du système des Nations Unies, accompagnée d'informations sur les bénéficiaires, les exécutants, les mécanismes de financement et les déficits de financement. Une réunion avec la United Nations Foundation a été organisée le 14 mai 2024 pour échanger des points de vue sur les enjeux complexes auxquels Haïti doit faire face, en particulier dans les domaines de la sécurité, de l'instabilité politique, de l'aide humanitaire et du développement à long terme, et pour explorer les moyens de mobiliser l'attention et le soutien.

30. Le groupe de travail s'est également attaché à traiter les causes profondes de l'instabilité en recourant au reboisement comme moyen d'améliorer la sécurité alimentaire. Plusieurs interlocuteurs ont fait valoir comment la déforestation en Haïti a contribué à l'érosion des sols, aux inondations, à une vulnérabilité accrue aux catastrophes naturelles, à la perte de biodiversité et à la réduction de la productivité agricole. La dépendance à l'égard des combustibles dérivés du bois, en particulier le

⁹ Voir www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2025/01/24/Haiti-Staff-Monitored-Program-Press-Release-and-Staff-Report-561189.

charbon de bois, a aggravé la dégradation de l'environnement et les problèmes économiques. Le Groupe estime que les pratiques actuelles doivent changer si l'on veut mettre fin à la déforestation et réduire la vulnérabilité du pays aux catastrophes naturelles.

31. Les interlocuteurs ont souligné l'importance d'une approche fondée sur les interactions qui relie l'action humanitaire, le développement et les efforts de consolidation de la paix. L'Initiative sur les forêts de la paix, lancée dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, a été présentée comme un excellent exemple d'une telle approche, car elle est axée sur le rétablissement de la paix, de la confiance et de la nature.

32. L'intégration du reboisement dans les programmes d'alimentation scolaire peut constituer une stratégie clé, car elle lie la restauration de l'environnement à la sécurité alimentaire et à l'éducation. Le reboisement avec des espèces autochtones, telles que l'arbre à pain, peut renforcer la résilience, procurer des ressources aux programmes d'alimentation scolaire et favoriser la cohésion sociale. En outre, la culture de produits à forte valeur ajoutée, tels que le cacao et l'arbre à pain, peut stimuler l'économie locale et favoriser des moyens de subsistance durables.

33. Les interlocuteurs du Groupe ont noté que le reboisement durable en Haïti nécessite de mettre l'accent sur l'éducation pour changer les comportements ainsi que des sources d'énergie de substitution accessibles, des opportunités de génération de revenus et la prise en compte des intérêts économiques. Une stratégie globale de reboisement devrait s'aligner sur les priorités du Gouvernement et être conçue pour renforcer les capacités à long terme au niveau institutionnel, notamment au sein du Ministère de l'agriculture et des administrations locales. Cette approche permettrait de changer le discours, de mobiliser le soutien et de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité.

34. Le groupe de travail a collaboré avec les entités du système des Nations Unies pour examiner les initiatives existantes afin d'identifier des points d'entrée permettant de soutenir les efforts haïtiens en matière de reboisement. Les initiatives en question portent notamment sur divers aspects du reboisement, directement ou indirectement, ainsi que de la sécurité alimentaire. Le Programme alimentaire mondial, par exemple, fournit une aide financière conditionnelle aux ménages en situation d'insécurité alimentaire qui sont les plus touchés par les chocs liés au climat et aide également les communautés à identifier et à restaurer les environnements locaux, notamment grâce à la reforestation. Le groupe de travail prévoit également de déterminer quels États Membres pourraient appuyer de telles initiatives au moyen d'une assistance financière et technique.

35. Dans le contexte de sa coopération avec le Fonds pour l'adaptation en février 2025, le Groupe a été informé d'un projet consacré à l'adaptation et à l'atténuation des risques de catastrophes dans les installations scolaires en Haïti, mené avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le Ministère de l'environnement comme partenaires d'exécution. Au moment de l'établissement du présent rapport, le pays pouvait disposer d'un financement supplémentaire émanant du Fonds pour l'adaptation, comprenant les 10 millions de dollars restant dans l'enveloppe pays et des ressources pouvant être débloquées par d'autres guichets de financement. Le groupe de travail étudie les possibilités de financement des efforts de reboisement en Haïti grâce au Fonds pour l'adaptation et à d'autres sources.

3. Secteur de la santé

36. Le système de santé en Haïti est en crise et une action immédiate est nécessaire pour empêcher de nouveaux décès évitables. Seulement 43 % des établissements de santé de Port-au-Prince sont pleinement opérationnels. Selon les interlocuteurs, des interventions opportunes pourraient sauver au moins 57 000 vies tout en garantissant aux personnes qui en ont besoin un meilleur accès aux soins de santé. Toutefois, le manque de financement, les attaques contre les infrastructures de santé, la fuite des cerveaux et les dépenses de santé élevées à la charge des patients (51 %) restent des obstacles importants. La gouvernance du secteur de la santé en Haïti est marquée par des faiblesses structurelles et institutionnelles. Le pays est confronté à un déficit grave et chronique du financement des services de santé publique (1,1 % du produit intérieur brut consacré à la santé).

37. Malgré de grandes difficultés, l'OPS a réalisé des progrès dans des domaines clés de la santé publique. Les campagnes menées ont permis de vacciner des centaines de milliers d'enfants et de femmes enceintes. Ses efforts en matière de contrôle des maladies infectieuses ont été cruciaux, plus de 800 femmes recevant actuellement un traitement à l'hôpital La Paix et le choléra faisant l'objet d'une surveillance et d'interventions constantes. En outre, l'OPS a apporté une aide aux personnes déplacées à Port-au-Prince en intensifiant les activités liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, a distribué des comprimés de chloration de l'eau et a installé des stations de lavage des mains pour prévenir les maladies d'origine hydrique.

38. Le Groupe a été informé de l'aggravation de la crise de la santé mentale en Haïti, pays qui affiche le cinquième taux de suicide le plus élevé de la région (10 pour 100 000 personnes). Les appels aux lignes d'assistance psychologique sont passés de 120 à 270 par mois et le nombre de demandes de soutien psychosocial en personne pour les femmes victimes et rescapées de violences est passé de 21 à 121 par mois. Au vu de ces chiffres, le Groupe lance un appel en faveur du soutien au renforcement des services de santé mentale et de l'amélioration de l'accès aux soins psychologiques.

39. Haïti est également confronté à l'augmentation des maladies non transmissibles, qui comptent aujourd'hui pour 65 % de l'ensemble des décès dans le pays. Un Haïtien sur trois risque de mourir d'une maladie non transmissible avant l'âge de 70 ans. Le diabète est également un problème de plus en plus important. Environ 4 000 enfants atteints de diabète de type 1 ont un besoin urgent d'insuline pour survivre, mais la fermeture de l'aéroport et l'escalade de la violence à Port-au-Prince ont exacerbé les pénuries.

40. Le Groupe est préoccupé par le fait que les interruptions de l'acheminement des fournitures médicales essentielles ont mis des milliers de vies en danger, ce qui fait ressortir davantage encore la nécessité d'une intervention internationale urgente. Outre la pénurie de médicaments, le secteur de la santé pâtit d'une pénurie de produits sanguins. La situation sanitaire sur les sites de déplacés est préoccupante, et il existe des poches d'insécurité alimentaire. Le risque d'épidémies de choléra reste élevé et la situation pourrait encore se détériorer en l'absence d'un financement adéquat. Le Groupe lance un appel en faveur de la coordination et de la collaboration avec le Ministère de la santé publique et de la population s'agissant des efforts liés à la santé, et souhaite souligner la nécessité d'un financement plus prévisible pour le secteur fragile de la santé afin d'assurer la santé et le bien-être des Haïtiens.

D. Droits humains, état de droit et administration de la justice

41. Le Groupe est profondément préoccupé par les violations des droits humains auxquelles se livrent les gangs, notamment les meurtres, les agressions, les

enlèvements, les recrutements d'enfants et les actes de violence sexuelle et fondée sur le genre systématiques, qui se poursuivent en toute impunité. L'expert indépendant sur la situation des droits humains en Haïti lui a fait part des observations qu'il a formulées à l'issue de sa visite en Haïti en 2024, décrivant une situation qui se détériorait, marqué par l'intensification de la violence, des enlèvements et des agressions sexuelles. Les activités des gangs visant à contrôler des zones stratégiques avaient des répercussions sur l'activité économique et à aggraver la situation humanitaire.

42. Le Groupe note avec inquiétude que l'embargo sur les armes n'est pas suffisamment appliqué et que les frontières sont mal contrôlées. La réunion conjointe de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social sur les armes légères et de petit calibre, tenue en mars 2025, a été l'occasion d'appeler l'attention sur le flux illicite d'armes vers Haïti et sur la violence des gangs que ces armes facilitent. Le Président du Groupe a demandé aux gouvernements de s'employer ensemble à mettre fin au flux illicite d'armes et à lutter contre la criminalité organisée, qui ont des implications politiques et sociales pour les pays.

43. Le Groupe a été informé des obstacles auxquels est confronté le système judiciaire en Haïti. Il s'agit notamment d'un manque de ressources, des grèves répétées parmi les acteurs du système judiciaire et des répercussions de l'insécurité sur les magistrats et les avocats. En 2024, avec le soutien de la communauté internationale, les autorités judiciaires se sont engagées à mettre en place des tribunaux spécialisés pour lutter contre la corruption et amener les personnes impliquées dans des crimes commis en masse et des actes de violence sexuelle à répondre de leurs actes. Lors de la réunion spéciale du Conseil économique et social consacrée à Haïti en décembre 2024, les participants ont mis l'accent sur la nécessité d'une coopération internationale à l'appui des réformes dans les secteurs de la sécurité et de la justice et pour veiller à ce que les auteurs de crimes soient tenus pour responsables.

44. Le groupe de travail chargé d'aider Haïti à renforcer les capacités et la responsabilité de ses institutions publiques, notamment dans les secteurs de la sécurité et de la justice, présidé par le Représentant permanent de la Jamaïque auprès de l'Organisation des Nations Unies depuis décembre 2024, a privilégié la question de la justice pour mineurs en Haïti, en faisant fond sur des discussions antérieures. Le Groupe s'est félicité de la collaboration continue entre le Gouvernement et le système des Nations Unies. Il s'est également félicité de la mise à jour du cadre national, en février 2025, dans le but d'établir des lignes directrices claires pour la protection et la réintégration des enfants associés à des gangs armés, et de renforcer les mécanismes visant à garantir que les enfants qui ont été séparés de leurs familles soient traités comme des victimes plutôt que comme des criminels.

45. Lors de réunions antérieures à la réunion sur le système de justice pour mineurs, le groupe de travail s'était intéressé au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration, à la lutte contre la violence au sein de la collectivité et à la gestion des armes et des munitions, en mettant l'accent sur les enseignements tirés et les bonnes pratiques. L'expansion des gangs dans les zones rurales était une préoccupation majeure. Le Groupe a reçu des informations concernant l'équipe spéciale interministérielle haïtienne sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration et la lutte contre la violence au sein de la collectivité, qui établissait la version définitive d'un plan d'action visant à mettre en œuvre la stratégie nationale relative à ces questions. Les interlocuteurs ont noté la réduction significative du nombre de projets liés à la lutte contre la violence au sein de la collectivité en Haïti, passé de 225 projets menés par la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti entre 2011 et 2015 à 45 projets menés par plus de 17 institutions en mars 2023.

46. Le Groupe demande que soit élaborée une stratégie antigang globale. Lors d'une réunion du groupe de travail 1, il a été suggéré d'organiser un atelier sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration et sur la négociation, la médiation et la facilitation du dialogue. Cet atelier devait réunir des représentants du Gouvernement haïtien, les responsables de la Mission multinationale d'appui à la sécurité et des experts en vue d'approfondir ces questions. Il serait important d'associer les institutions financières internationales à ces efforts.

47. Le Groupe se félicite du rapport sur le diagnostic de gouvernance publié par le FMI en janvier 2025, qui comprend un plan d'action assorti de sept recommandations liées à la gouvernance et aux mesures de lutte contre la corruption. Les principales recommandations portent sur la mise en place d'un mécanisme robuste de lutte contre la corruption pour les affaires majeures, sur la corruption à l'étranger, sur le blanchiment d'argent et sur les cadres juridiques, ainsi que sur la réduction des activités illégales au sein des organismes douaniers et fiscaux. En outre, le FMI suggère de collaborer avec des partenaires internationaux pour ce qui est de gérer l'aide étrangère, d'imposer des évaluations ex ante des projets à financement interne, de créer des guides pour la gestion des finances publiques et de renforcer le rôle de la Banque de la République d'Haïti en tant que superviseur bancaire indépendant.

III. Un appui international coordonné et cohérent au service du développement durable

48. Le montant de l'aide publique au développement en faveur d'Haïti est passé de 899,49 millions de dollars en 2022 à 1 038,84 millions de dollars en 2023¹⁰. Selon les derniers chiffres relatifs aux activités opérationnelles de développement des Nations Unies, les fonds consacrés aux activités des Nations Unies en Haïti en 2023 se sont élevés à 415 millions de dollars pour les activités liées au développement et les activités humanitaires (36 % consacrés aux activités liées au développement et 64 % aux activités humanitaires), contre 297 millions de dollars en 2022.

49. Le Groupe salue les efforts déployés par l'équipe de pays des Nations Unies et par l'équipe de pays pour l'action humanitaire en Haïti, mobilisées, conjointement avec le BINUH, pour aider les autorités nationales à mettre en œuvre leurs priorités essentielles. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2023-2027 est considéré comme un élément essentiel permettant de relier l'action humanitaire à l'action de développement. Le fait que le système des Nations Unies a été en mesure de maintenir une grande partie des programmes dans les régions situées en dehors de la capitale permettra d'accélérer les efforts de développement. Le Plan-cadre de coopération privilégie des domaines prioritaires tels que la gouvernance, la sécurité et l'état de droit, la transformation économique inclusive, les services sociaux et l'environnement. Les interlocuteurs ont noté que le retour de l'État dans les quartiers abandonnés doit être une priorité en même temps que le retour de la sécurité.

50. Lors de la visite du Groupe à Washington, le FMI a présenté les trois piliers de son engagement en Haïti, incluant une évaluation des perspectives, une mise à jour de son programme de référence et des informations sur les mesures de développement des capacités, y compris les diagnostics de gouvernance. Bien qu'Haïti ne reçoive actuellement aucune aide financière, le FMI a fourni une aide financière sous la forme d'un soutien de la balance des paiements (montant non préaffecté) équivalant à 470 millions

¹⁰ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « Versements d'aide (APD) vers les pays et régions [CAD2a] », Explorateur des données de l'OCDE. Disponible à l'adresse suivante : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=TABLE2A>.

de dollars des États-Unis de 2019 à 2023. Ce montant incluait 112 millions de dollars au titre de la Facilité de crédit rapide et 23 millions de dollars au titre du Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes en 2020, 224 millions de dollars d'allocation de droits de tirage spéciaux en 2021, et 110 millions de dollars au titre du guichet Chocs alimentaires de la Facilité de crédit rapide en 2023.

51. La Banque mondiale a poursuivi son programme de soutien à Haïti, notamment en matière de protection sociale et d'aide aux agriculteurs, dans les régions où la situation en matière de sécurité est meilleure. Haïti est devenu l'un des pays où il est le plus difficile de travailler, en raison des évacuations du personnel de la Banque. En termes de décaissement (180 millions de dollars pour l'exercice considéré), la Banque mondiale a enregistré des résultats positifs, tant sur le plan du financement que de l'efficacité des interventions. Le nouveau cadre de partenariat par pays concernant Haïti pour la période 2025-2029, approuvé par le Conseil d'administration de la Banque mondiale le 4 mars, donne la priorité à la gouvernance, au maintien des services publics essentiels et à la reprise de la croissance¹¹. La nouvelle stratégie mettra à disposition environ 320 millions de dollars de subventions dans le but de renforcer la résilience des personnes les plus vulnérables en Haïti. En outre, une subvention de 60 millions de dollars a été approuvée pour le projet de renforcement de la gestion des finances publiques en Haïti, afin de renforcer les capacités du Gouvernement et la transparence en matière de mobilisation des recettes publiques et de gestion financière.

52. La BID menait la plupart de ses projets (environ 80 %) dans le nord et le sud du pays et dans différents secteurs, tels que l'agriculture, l'éducation, les secteurs sociaux et l'infrastructure. Ses projets dans la capitale étaient peu nombreux et portaient tous sur des questions sociales et des transferts en espèces. L'une des priorités de la BID est la création d'emplois. Le nombre de personnes employées dans le parc industriel de Caracol est tombé de 15 000 à 3 000. La BID s'emploie avec le Gouvernement à relancer l'emploi dans ce parc industriel et a demandé aux partenaires internationaux d'accroître leur soutien dans ce domaine. Il a été noté que la note d'engagement de la BID (équivalente à une stratégie de pays) est valable jusqu'en décembre 2026, et qu'elle met l'accent sur le renforcement de la croissance économique et l'accès aux services de base et au capital humain, ainsi que sur les capacités institutionnelles et l'état de droit. Le portefeuille de la BID comprenait 1,3 milliard de dollars répartis sur 22 opérations. Comme la Banque mondiale, la BID a vu ses décaissements en Haïti augmenter depuis 2023 (124 millions de dollars en 2024) malgré la situation. Les principaux domaines d'engagement de la BID comprennent 46 millions de dollars pour l'éducation, les jeunes et les secteurs sociaux, dont 85 millions de dollars pour l'éducation et la santé, et 45 millions de dollars pour l'inclusion des jeunes, la formation et les start-ups en 2025.

53. Les interlocuteurs ont souligné le potentiel des jeunes haïtiens et leurs besoins en matière de compétences numériques et d'esprit d'entreprise. En ce qui concerne le rôle de la diaspora, il a été fait référence aux initiatives de la Banque mondiale associant la diaspora partout dans le monde ainsi qu'à la facilitation des investissements par la Société financière internationale (SFI) en tant que point d'entrée potentiel pour les investissements de la diaspora. La formation des fonctionnaires et le développement des capacités là où se trouvent les goulets d'étranglement dans le secteur public doivent être une priorité. De nombreux jeunes fonctionnaires pourraient être formés à cette fin.

54. Fin 2024, le Gouvernement haïtien, avec le soutien de l'Union européenne, de la Banque interaméricaine de développement, de la Banque mondiale et de

¹¹ <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2025/03/04/world-bank-announces-new-strategy-for-haiti>.

l'Organisation des Nations Unies, a établi la version finale de l'évaluation rapide de l'impact de la crise en Haïti¹². Le rapport relatif à cette évaluation présente les priorités immédiates en matière de stabilisation et de redressement pour les deux prochaines années, conçues pour venir compléter les mesures liées à la sécurité et à la situation politique. La portée géographique de l'évaluation était limitée à la région métropolitaine de Port-au-Prince. L'analyse et la planification financière ont été ventilées au niveau sous-régional pour permettre une approche modulaire du déploiement. L'évaluation a déterminé les besoins en matière de soutien économique à la diversification économique et aux réformes institutionnelles pour renforcer la gouvernance économique, la réhabilitation des infrastructures économiques et sociales et la réduction de la vulnérabilité aux chocs naturels et climatiques, la promotion de l'accès aux soins de santé, à l'éducation et à d'autres services de base, l'inclusion sociale et la sécurité alimentaire, et l'état de droit, la sécurité publique et les réformes institutionnelles. Dans le rapport, l'évaluation indique qu'un investissement d'environ 1,34 milliard de dollars est nécessaire entre 2024 et 2026, dont environ 34 % pour les infrastructures, 29 % pour la sécurité et l'état de droit, 29 % pour la protection sociale et les services de base, et 9 % pour la reprise économique et la gouvernance.

55. Les interlocuteurs considèrent l'évaluation rapide de l'impact de la crise comme un complément important aux efforts déployés en matière de sécurité. L'évaluation vise à améliorer rapidement les infrastructures et les services à la population, à promouvoir la stabilité et à créer les dividendes de la paix dans la capitale, alors que la Mission multinationale d'appui à la sécurité entre dans sa phase de déploiement complet. Il est prévu d'organiser une table ronde des donateurs sur l'évaluation rapide de l'impact de la crise à l'occasion des réunions de la Banque mondiale et du FMI qui se tiendront au printemps 2025, dont les objectifs seront les suivants : mobiliser les partenaires internationaux en faveur du soutien aux investissements dans le développement ; valoriser le plan d'investissement afin de mobiliser des ressources ; élaborer un cadre de coordination entre le gouvernement et les partenaires au développement concernant les priorités d'investissement. Il a été demandé au Groupe de sensibiliser les partenaires afin d'assurer le succès de la table ronde consacrée à l'évaluation rapide de l'impact de la crise.

56. Le Groupe apprécie l'étroite coordination entre les institutions financières internationales et le système des Nations Unies, ainsi que la manière dont l'évaluation rapide de l'impact de la crise a renforcé leur collaboration avec le Gouvernement. Il a été informé qu'en plus des réunions hebdomadaires entre les institutions financières internationales et les donateurs, des tables rondes sectorielles sont organisées avec les autorités haïtiennes et la communauté des donateurs pour coordonner les efforts. Chaque institution apportait sa contribution en fonction de ses avantages comparatifs, le Gouvernement étant le chef de file de l'exercice. L'ONU en Haïti a fait valoir ses partenariats avec les institutions locales et a continué à promouvoir le rôle directeur des pouvoirs publics dans la coordination des donateurs. Le Gouvernement a également demandé qu'un plan à long terme pour Haïti soit mis au point avec les institutions financières internationales et l'Union européenne afin de déterminer les investissements à réaliser dans le reste du pays.

IV. Conclusions et recommandations

57. Tout au long de la période couverte par le présent rapport, le Groupe a formulé une série de recommandations dans lesquelles il a souligné qu'il était urgent de rétablir la sécurité afin de contribuer à alléger les souffrances des

¹² <https://budget.gouv.ht/storage/app/uploads/public/676/693/84b/67669384b5f3e312648326.pdf>.

Haïtiens, de promouvoir le développement durable et d'aider les organisations humanitaires et les partenaires de développement à fournir l'aide dont le pays a tant besoin.

58. Constatant que les possibilités d'obtenir des résultats avant que les crises multiformes en Haïti ne s'aggravent s'amenuisent de plus en plus, le Groupe souligne l'importance d'approches globales. Il affirme de nouveau que les mesures de sécurité devraient être complétées par une stratégie globale, durable et à long terme assortie de ressources financières suffisantes, visant à remédier aux causes de la violence, telles que l'instabilité politique, les inégalités économiques et sociales, l'extrême pauvreté, le taux de chômage élevé, les violations des droits humains, l'impunité, la corruption et la faiblesse des institutions publiques. Une telle stratégie globale et durable à long terme doit être dirigée et prise en main par les Haïtiens.

59. La coordination et la cohérence entre les partenaires et la participation véritable des Haïtiens restent essentiels. Le renforcement des partenariats mondiaux et régionaux et l'approfondissement de la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire sont déterminants au regard de la riposte aux crises complexes en Haïti et pour soutenir le développement à long terme dans le pays.

60. Le Groupe soumet les recommandations ci-après à l'examen du Conseil économique et social.

61. Le Groupe encourage le Gouvernement haïtien à faire ce qui suit :

a) Renforcer les capacités nécessaires pour assurer la sécurité, fournir les services essentiels, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation, aider les personnes déplacées et protéger les droits humains de tous les Haïtiens ;

b) Poursuivre les démarches en faveur de la mise en place d'un gouvernement inclusif et instaurer les conditions propices à l'organisation d'élections crédibles, libres et équitables ;

c) S'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité et de l'instabilité, notamment l'extrême pauvreté, la corruption, l'impunité et la collusion entre les sphères politique et économique ;

d) Renforcer les capacités et la responsabilité des institutions haïtiennes, y compris le système judiciaire et le système pénitentiaire, et créer un espace de dialogue et de cohésion sociale au sein des communautés ;

e) Démanteler les gangs, mettre un terme aux flux illicites d'armes et de munitions, réduire la violence au niveau communautaire et veiller à ce que les personnes et les entités qui soutiennent la violence des gangs soient sanctionnées et traduites en justice ;

f) Apporter un appui essentiel aux personnes rescapées d'actes de violence sexuelle et fondée sur le genre, en leur garantissant l'accès à des soins médicaux, à des soins de santé mentale et à un soutien psychosocial, ainsi qu'à la justice ;

g) Élaborer des plans de désarmement, démobilisation et réintégration des membres de gangs et contribuer à mobiliser les ressources nécessaires à leur mise en œuvre ;

h) Intensifier les efforts pour protéger les femmes et les jeunes, ainsi que pour mettre fin à toutes les formes de violence sexuelle et fondée sur le genre, notamment en faisant de la participation véritable des femmes et des jeunes un élément central de la transition et du relèvement du pays ;

i) Accroître les investissements dans le développement durable, promouvoir une croissance économique inclusive et des opportunités sociales, créer des emplois et renforcer la résilience d'Haïti face aux catastrophes et aux changements climatiques ;

j) Construire des systèmes alimentaires résilients afin de promouvoir la sécurité alimentaire pour l'ensemble des Haïtiens, en s'attaquant aux causes profondes de la faim, en renforçant l'agriculture et les infrastructures, et en améliorant l'autosuffisance et la résilience face aux chocs futurs ;

k) Élaborer une stratégie globale de reboisement, reposant sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour Haïti (2023-2027) et sur les accords et instruments multilatéraux existants ;

l) Renforcer la coopération avec les pays de la région pour promouvoir et protéger les droits humains des migrants haïtiens.

62. Le Groupe recommande à la communauté internationale et aux autres acteurs du développement de faire ce qui suit :

a) Fournir les fonds nécessaires au Plan de réponse aux besoins humanitaires de 2025 pour Haïti, ainsi qu'au Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies en Haïti ;

b) Mobiliser une aide immédiate pour aider à répondre aux besoins alimentaires pressants des Haïtiens, tout en fournissant une aide d'urgence en matière de moyens de subsistance afin de mettre en place un système alimentaire plus résilient et plus productif ;

c) Soutenir le plan d'investissement aux fins de l'opérationnalisation des recommandations contenues dans l'évaluation rapide de l'impact de la crise en Haïti et assurer une approche cohérente de la coordination, de la mise en œuvre et du financement des interventions prioritaires pour 2025-2026 ;

d) Apporter le soutien financier, logistique et coordonné nécessaire au déploiement complet de la Mission multinationale d'appui à la sécurité ;

e) Soutenir le travail du BINUH et de l'équipe de pays des Nations Unies pour aider efficacement Haïti durant cette période critique ;

f) Soutenir les efforts menés par les Haïtiens pour renforcer l'état de droit et rétablir la sécurité ;

g) Créer et soutenir des programmes de réinsertion pour les jeunes vulnérables, y compris l'accès à l'éducation, aux repas scolaires et aux possibilités d'emploi, afin d'empêcher le recrutement d'enfants par des gangs ;

h) Renforcer les capacités du pays grâce à des investissements stratégiques dans l'éducation et la formation professionnelle adaptés aux besoins du marché afin de retenir les talents et d'empêcher la fuite des travailleurs qualifiés dans les secteurs clés, comme l'agriculture, la santé, l'éducation, le développement des infrastructures et l'administration publique ;

i) Promouvoir des solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays, en mettant l'accent sur la résilience, la réintégration et l'autonomie des communautés ;

j) Soutenir les organisations dirigées par des femmes pour qu'elles jouent un rôle dans la transition et le relèvement du pays ;

k) Promouvoir des réponses régionales et internationales pour mettre fin au flux illicite d'armes, de munitions, de drogues et de fonds illicites à destination

et en provenance d'Haïti et de ses voisins, et pour que les personnes et les entités qui soutiennent les gangs armés haïtiens et alimentent la violence soient sanctionnées et traduites en justice ;

1) Adopter une approche globale en investissant simultanément dans les efforts visant à promouvoir la paix et la sécurité, l'action humanitaire et le développement durable.

63. Le Groupe est solidaire du peuple haïtien, qui fait preuve d'une extraordinaire résilience face à une crise prolongée et protéiforme. Il demeure résolu à appuyer Haïti dans ses efforts pour relever les défis complexes qui se présentent à lui et favoriser la stabilité et le développement à long terme.

64. Le Groupe remercie le Département des affaires économiques et sociales, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti et Chef du BINUH, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident/Coordonnateur humanitaire) pour Haïti et les membres du BINUH et de l'équipe de pays des Nations Unies de l'appui qu'ils n'ont cessé de lui apporter.

Annexe

Activités du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti

1. Au cours de la période considérée, le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti, présidé par le Représentant Permanent du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies, et ses groupes de travail, à savoir le groupe de travail chargé d'aider Haïti à renforcer les capacités et la responsabilité de ses institutions publiques, notamment dans les secteurs de la sécurité et de la justice, présidé par le Représentant permanent de la Jamaïque auprès de l'Organisation des Nations Unies, et le groupe de travail chargé d'aider Haïti à répondre aux besoins des populations touchées par la crise et à mettre en place un système alimentaire plus productif et plus résilient, présidé par le Représentant permanent de Saint-Vincent-et-les-Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies, ont continué à suivre de près la situation en Haïti et ont mené une série d'activités, énumérées ci-dessous.

2. Outre la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti et Chef du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident/Coordonnateur humanitaire) pour Haïti, le Groupe a rencontré de nombreux interlocuteurs, notamment des représentants du BINUH et de l'équipe de pays des Nations Unies, ainsi que des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Programme alimentaire mondial, de l'Organisation internationale pour les migrations, du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

<i>Activité</i>	<i>Dates</i>
Réunions du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti	24 avril 2024, 4 juin 2024, 11 juillet 2024, 14 octobre 2024, 13 novembre 2024, 22 janvier 2025 et 3 mars 2025
Réunion de haut niveau du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti pendant la semaine de haut niveau de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale	23 septembre 2024
Réunions du groupe de travail chargé d'aider Haïti à renforcer les capacités et la responsabilité de ses institutions publiques, notamment dans les secteurs de la sécurité et de la justice	3 mai 2024, 22 mai 2024, 5 novembre 2024 et 27 mars 2025
Réunions du groupe de travail chargé d'aider Haïti à répondre aux besoins des populations touchées par la crise et à mettre en place un système alimentaire plus productif et plus résilient	4 avril 2024, 26 avril 2024, 5 mai 2024, 4 octobre 2024, 21 octobre 2024, 8 novembre 2024, 17 janvier 2025 et 6 février 2025
Visite en Haïti du Président du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti	26 au 28 août 2024
Visite à Washington du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti	11 et 12 février 2025

*Activité**Dates*

Autres réunions :

- Déclarations du Président du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti au Conseil de sécurité le 3 juillet 2024 et le 22 janvier 2025.
 - Participation du Président du Groupe à la réunion du Conseil économique et social sur la transition de la phase des secours à celle du développement, le 24 juin 2024, et à la réunion conjointe de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social sur les armes légères et de petit calibre le 17 mars 2025.
 - Participation du Président du groupe de travail chargé d'aider Haïti à répondre aux besoins des populations touchées par la crise et à mettre en place un système alimentaire plus productif et plus résilient à l'événement intitulé « Addressing Global Food Insecurity and famine risk: Reinforcing collective impact », tenu le 29 avril 2024, et à l'événement commémoratif organisé pour marquer la Journée internationale des forêts, le 21 mars 2025.
-